

PPG Revêtements architecturaux

Revêtement texturé 100 % acrylique pour l'intérieur et l'extérieur

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le revêtement texturé 100 % acrylique *Perma-Crete* est spécialement formulé pour les surfaces intérieures et extérieures, au-dessus du niveau du sol, en maçonnerie, en béton, en bois et en métal exigeant des finitions texturées de haute performance.

Il est résistant aux alcalis et à l'efflorescence.

Les revêtements texturés *Perma-Crete* résistent à l'eau, aux rayons ultraviolets et aux taches, et ils laissent respirer le support.

Les revêtements texturés *Perma-Crete* sont excellents pour les grands murs des zones à forte circulation.

Ce fini offre un revêtement à texture décoratif, idéal pour les tours d'habitation et de copropriété, les hôpitaux, les écoles, les hôtels, les centres de villégiature et les résidences.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Briques	Métal
Contreplaqué	Béton
Maçonnerie	Plâtre
Élément de maçonnerie de béton	Stuc

Voir les détails dans la section « apprêts recommandés »

CONFORMITÉ AUX NORMES

- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.
- MPI n° 42 Revêtement latex texturé mat pour stuc et maçonnerie.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

4-50C	Texture fine	Blanc et base à teinter
4-60C	Texture moyenne	Blanc et base à teinter

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

18,3 L

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Fini texturé
Variété de textures
Perméance à la vapeur d'eau
Pouvoir garnissant élevé
Résistance gel/dégel
Adhérence
Excellentes propriétés d'application
Résistant aux moisissures
Résistance aux UV
Conforme à la réglementation canadienne sur les COV

Conforme aux exigences MPI n° 42,
Revêtement latex texturé mat pour stuc et maçonnerie

Avantages

Aspect décoratif, minimise les imperfections de la surface.
Augmente le nombre d'options.
Laisse respirer le support.
Assure une protection supplémentaire en moins de couches (une couche).
Améliore la qualité et la régularité.
Plus de tolérance sur une variété de substrats.
Temps d'application réduit.
Résistant aux moisissures sur le film de peinture.
Semble neuf plus longtemps.
Inférieure aux exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Offre des spécifications supplémentaires

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex 100 % acrylique
BRILLANCE :	Revêtement texturé 0 à 3 (85° brillancemètre)
SOLIDES EN VOLUME* :	58 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	75 % ± 2 %
COV* :	< 50 g/L
DENSITÉ* :	1,7 kg/L
VISCOSITÉ :	125 À 135 UK

*Données sur le produit calculées pour 4-50C.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 9 à 14 m² (100 à 150 pi²) par 3,78 litres sur des surfaces lisses, non poreuses.

Épaisseur du feuil frais : 297 à 407 microns

11,7 À 16 mils

Épaisseur du feuil sec : 172 à 237 microns

6,8 à 9,3 mil

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

SÉCHAGE : Temps de séchage à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 3 à 4 heures

Avant de recouvrir : 12 à 16 heures minimum

Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

Air ambiant : 10 à 38 °C 50 à 100 °F

Substrat : 10 à 38 °C 50 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Supérieur à 93 °C (200 °F)

DONNÉES DE PERFORMANCE**Propriétés**

Perméance à la vapeur d'eau
Résistant aux moisissures sur le film de peinture.

Méthode d'essai

ASTM D1653
ASTM D3273/74

Résultats

Supérieur à 15 perms
Pas de croissance.

LIMITES D'UTILISATION**POUR USAGE TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROTÉGER CONTRE LE GEL.**

UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

Appliquer uniquement lorsque les températures de l'air, de la surface et du produit sont entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F) et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F).

Les températures de l'air et des surfaces doivent rester entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F) pendant les 24 heures suivant l'application.

Éviter de peindre sous les rayons directs du soleil ou sur des surfaces chaudes.

Ne pas appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige dans les 48 heures.

Ne pas utiliser sur des marches ou des planchers.

Non recommandé pour une utilisation sur des surfaces présentant une pression hydrostatique, une pression de vapeur élevée, dans des lieux avec une humidité élevée ou sur des surfaces immergées.

Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants, tels que peinture cloquée ou écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression. Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures.

Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine.

Aprêter tous les substrats nus ou poreux à l'aide d'un apprêt approprié.

Nettoyer les surfaces de béton conformément à la norme ASTM D4258 : Pratique standard pour le nettoyage de surface en béton pour l'application d'un revêtement. L'usage d'un aspirateur, le lavage à l'eau, le lavage à l'eau savonneuse, le nettoyage sous pression, le nettoyage à la vapeur, le nettoyage à la main ou mécanique sont des procédés de nettoyage qui peuvent être acceptables.

Efflorescence : Éliminer toute efflorescence par nettoyage sous pression ou à l'aide d'une solution d'acide muriatique et d'eau. Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Moisissures : Éliminer les moisissures avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits. Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau claire et bien laisser sécher.

Laisser sécher le substrat jusqu'à une teneur en humidité inférieure à 12 % (ASTM D4263 : méthode d'essai standard permettant d'indiquer la teneur en humidité du béton au moyen d'une pellicule plastique).

Enlever les résidus de farinage des surfaces en bonne condition par un décapage à la brosse, par lavage à la pression, brossage à la brosse métallique, etc. pour enlever les matériaux lâches.

Après le nettoyage, si le farinage persiste, les substrats verticaux devraient être traités à l'aide d'une couche de scelleur acrylique pour maçonnerie *Perma-Crete* 4-808C.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

ALUMINIUM : Ce substrat peut présenter des problèmes potentiels d'adhérence. Les revêtements appliqués directement sur l'aluminium doivent faire l'objet d'un essai localisé. Laisser durcir une nuit avant d'évaluer son adhérence. Si l'adhérence est bonne, le revêtement pourra être appliqué sur toute la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban-cache. Si le revêtement se détache lorsque le ruban-cache est enlevé, la surface doit être poncée avant de procéder pour assurer une adhérence mécanique.

BRIQUES : Les briques et le mortier doivent durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application d'un apprêt ou d'une finition. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis. Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

BÉTON ET MAÇONNERIE : Le béton neuf ou le mortier doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application d'un apprêt ou d'une finition. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis.

ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE DE BÉTON : Le mortier doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application de l'apprêt. Appliquer un bouche-pores approprié. Les surfaces précédemment enduites d'une peinture à base de ciment diluée à l'eau doivent faire l'objet d'un soin particulier. Si le matériau semble être adhéré fortement, un scelleur pour maçonnerie peut être appliqué pour sceller la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban-cache. Si le revêtement se décolle avec des particules libres, éliminer le farinage et les matériaux friables, appliquer un nouveau scelleur et révéifier l'adhérence.

MÉTAL FERREUX : La surface doit être nettoyée à fond pour éliminer la poussière, la rouille, l'huile et autres contaminants avant d'être apprêtée.

ACIER GALVANISÉ : Les revêtements qui seront utilisés sur du métal galvanisé doivent être choisis avec soin. Les métaux galvanisés peuvent avoir été recouverts en usine d'un stabilisant pour prévenir la rouille pendant l'entreposage et l'expédition. Ce stabilisant doit être soit enlevé à la brosse, poncé ou traité chimiquement avant d'appliquer un apprêt approprié.

PLÂTRE : Le plâtre ou les autres surfaces alcalines doivent durcir pendant au moins 30 jours avant d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis.

STUC : Avant l'application d'un apprêt ou d'une finition, le stuc doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine.

CONTREPLAQUÉ : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse, bien nettoyé pour éliminer la poussière, puis apprêté. Les nœuds ou les zones résineuses doivent être apprêtés avant d'appliquer la peinture. Enfoncer tous les clous ou les vis, obturer les trous et calfeutrer tous les joints et fissures avant d'appliquer l'apprêt.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Aluminium :	17-921XIC, 90-712C, 1535	Briques	17-921XIC
Béton :	17-921XIC	Bloc de béton/maçonnerie :	17-921XIC, 36250
Métal ferreux :	90-712C	Acier galvanisé :	90-712C, 1535
Maçonnerie :	17-921XIC	Plâtre :	17-921XIC, 60000A
Stuc :	4-809C, 17-921XIC	Contreplaqué	17-921XIC, 60000A

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE.

Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Bien mélanger à l'aide d'un malaxeur mécanique avant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, les mélanger ensemble pour s'assurer de l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer au pistolet pour fini texturé, au rouleau ou au pinceau. Appliquer au pistolet professionnel de type « hopper » ou d'un pinceau, uniquement sur de petites surfaces. Lors d'application au rouleau, les passes finales doivent être complétées vers le bas pour assurer un aspect uniforme. Pour un aspect uniforme, garder le bord de l'application humide.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 20 à 25 mm (3/4 à 1 po).

Pulvérisateur sans air : Graco 1030 Texspray.

Exigences minimales : Pression 1 000 lb/po², buse 3mm,
Débit 11,3 litres/minute.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : N'est pas recommandée.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruine lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS :** 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le *logo PPG* est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. *Perma-Crete* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. *MPI* est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA